

ENTRAIDE &



SOLIDARITÉS

PROJET

ASSOCIATIF

2026-2030

Préambule : Sous la responsabilité du Conseil d'administration, l'élaboration de ce projet associatif 2026 - 2030 a été pilotée par la commission Vie associative et a associé des administrateurs, des salariés et des personnes concernées.

Inscrit dans la continuité du précédent projet associatif, ce document de référence réaffirme les valeurs, les missions et l'ambition stratégique de l'Association. Il doit guider la conduite de nos actions pour les 5 prochaines années.

Il a été présenté au Comité Social et Economique (CSE), au Conseil de Vie Sociale (CVS) et validé par le Conseil d'administration du 15 janvier 2026. Il est voté à l'Assemblée Générale du 5 juin 2026.

*Entraide et Solidarités œuvre avec réactivité et militantisme
pour une société plus juste et digne pour tous.*

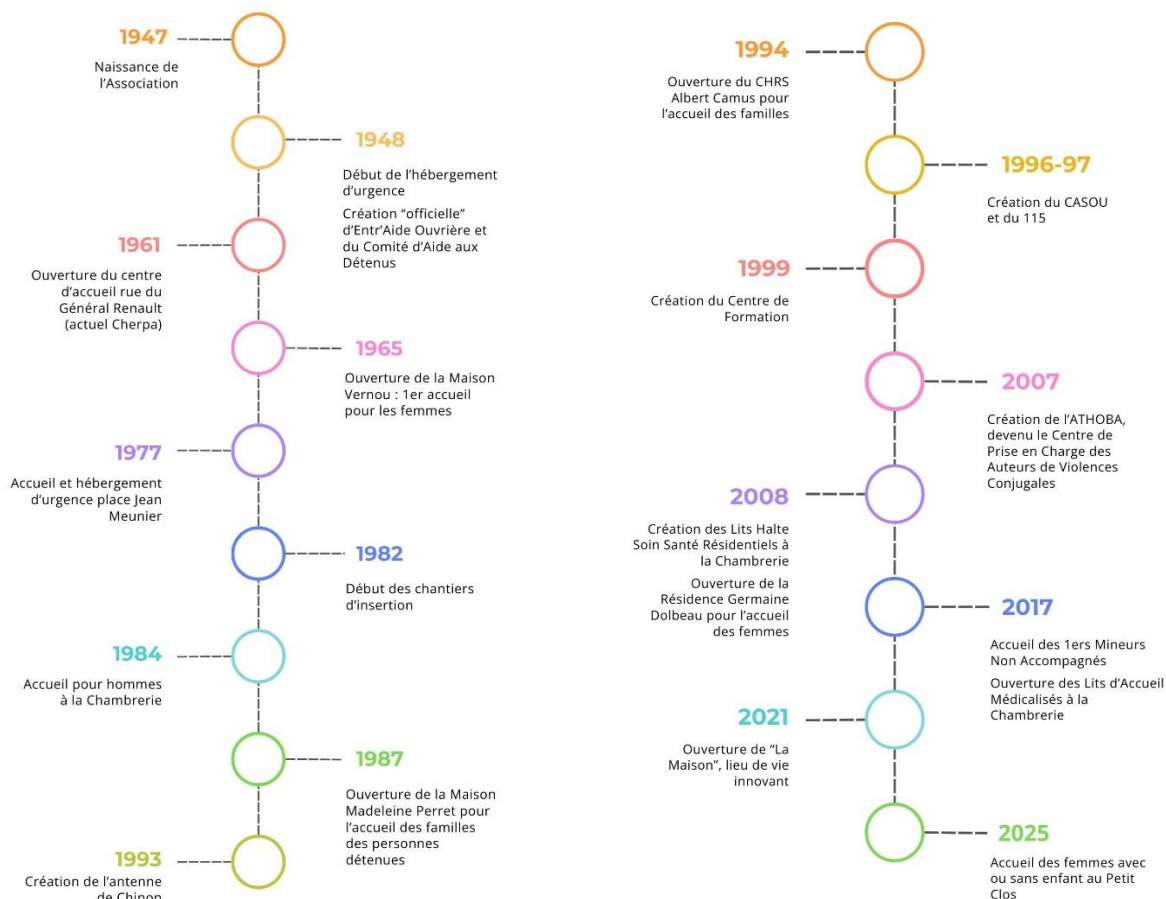
Ensemble, faisons de l'inclusion une réalité, sans laisser personne de côté.

Entraide et Solidarités : Une histoire

Au sortir de la seconde guerre mondiale : un monde dévasté à reconstruire

- En 1947, quelques jours avant Noël, à la sortie de la guerre, le centre de Tours est encore en ruines. Un homme, sortant de prison, croise l'Abbé Pineau alors aumônier de la maison d'arrêt et lui demande de l'argent. L'abbé partage avec lui un casse-croûte et la conversation s'engage : « Dans quelques jours ce sera Noël et je serai toujours aussi gueux après qu'avant ». L'abbé décide de faire quelque chose pour ceux qui s'abritent dans les ruines ou les cabanes de jardin, ceux qu'on appelle les « clochards » et qui, pour lui, sont des « frangins ».
- En 1948, entouré d'une quinzaine de bénévoles très motivés, l'Abbé Pineau aménage un grenier pour l'hébergement d'hommes à la rue, organise un accueil spécifique pour les femmes dans un hôtel ainsi qu'une permanence d'accueil et un vestiaire. En décembre est créée l'Association « Entr'Aide Ouvrière ». Elle vient en aide à toutes les personnes en situation de précarité, sans distinction d'origine, de genre ou de croyance religieuse.
- Une Association jumelle, le Comité d'Aide aux Détenus (CAD) est également créé pour favoriser l'insertion des sortants de prison et limiter la récidive. Elle fusionne avec l'Entraide Ouvrière en 2025.
- Notre Association est renommée en 2017 « Entraide et Solidarités ».

Un engagement de 80 ans auprès des plus démunis



En 1947, un système social, économique et politique qui ne répondait pas aux besoins des personnes en précarité. La lutte contre la grande précarité n'était pas suffisamment investie par les pouvoirs publics. Dès lors, « l'Entr'aide Ouvrière » s'est battue :

- **Pour créer de nouveaux lieux d'accueil** répondant à des besoins et à des publics spécifiques,
- **Pour diversifier les réponses** : mise en place d'un service médico-social, d'un service de suite, d'une permanence médicale, de cours d'alphabétisation, de chantiers d'insertion, de dispositifs d'accompagnement dans l'emploi ou dans le logement, etc.,
- **Pour sensibiliser, informer, alerter et dénoncer la situation des personnes en précarité auprès du grand public et des autorités** : création d'un journal « Perspectives », organisation de collectes, d'appel aux dons, d'espaces de réflexion, de portes ouvertes, etc.
- **Pour renforcer son collectif** : parcours d'accueil des Bénévoles et Administrateurs, création du bulletin de liaison des équipes de l'Association, participation des salariés aux instances de gouvernance de l'Association, participation des personnes concernées, renforcement des commissions et groupes de travail mixtes et thématiques, mise en place de colloques, etc.
- **Pour renforcer son action et mener une réflexion et une action efficace** : déploiement de partenariats, participation active aux travaux inter-associatifs de la FAS (Fédération des acteurs de la solidarité), de la FARAPEJ (Fédération des Associations Réflexion Action Prison Et Justice), de l'ANVP (Association Nationale des Visiteurs de Prison) et du réseau Uniopss/Uriopss (Union des organismes privés à but non lucratif du social et de la santé).

La société a connu des évolutions en cohérence avec nos valeurs :

- Au fil des années, les pouvoirs publics ont été sensibles à la situation des personnes les plus précaires, les exigences qualitatives se sont renforcées et les attentes des personnes ont évolué. Entraide et Solidarités s'est engagée dans la mise en œuvre des politiques publiques, elle a recruté du personnel diplômé et a transformé ses modalités d'accompagnement (développement de l'individualisation de la prise en charge, respect du droit des personnes accompagnées, mise en place de démarches d'évaluation, etc.).
- Depuis des années, en Indre et Loire, Entraide et Solidarités est reconnue par les autorités publiques. L'implication et l'engagement des bénévoles, son inscription territoriale locale, sa structuration et son professionnalisme en font un partenaire incontournable de la lutte contre les exclusions et de l'accompagnement des personnes.

Ce changement de contexte n'a pas remis en cause :

- **La force de l'alliance des bénévoles et des salariés** d'Entraide et Solidarités pour agir auprès des personnes les plus démunies, pour repérer les besoins non satisfaits ou émergents, pour pérenniser les actions existantes et proposer des nouveaux projets, pour conduire les actions,
- **La force de son militantisme** visant à toujours alerter, informer et interpeller sur la condition des personnes en situation de précarité,

- **La force de ses valeurs** permettant à l'Association de faire des choix, de porter des combats et de se positionner par rapport aux autres acteurs.

Ce sont ces convictions qui nous conduisent aujourd'hui à réaffirmer le projet associatif d'Entraide et Solidarités.

Entraide et Solidarités : Des valeurs

Des valeurs qui guident nos actions

Dans le respect des principes de laïcité, tous les acteurs de l'Association (personnes concernées, salariés, bénévoles, adhérents...) sont animés par leurs convictions que :

- Chacune et chacun possède des potentialités,
- La dignité de toutes et tous est indiscutable,
- L'être humain, dans toutes ses dimensions, a des facultés de rétablissement personnel.

Ainsi, leurs actions visent à offrir aux personnes en précarité :

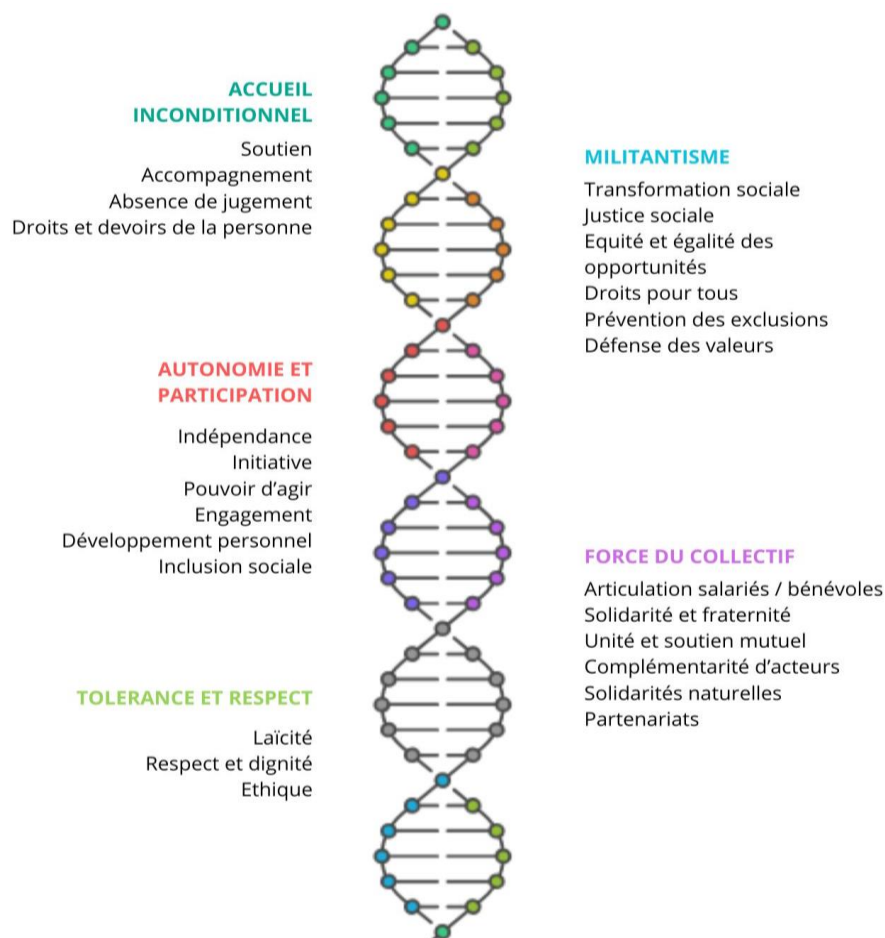
- Un soutien pour trouver un travail, un hébergement de qualité, un logement,
- Les moyens de subvenir à leurs besoins, d'accéder à la santé, à la culture, à la formation et à l'éducation,
- La possibilité de se faire une place dans la société.

Ces valeurs sont d'autant plus affirmées qu'elles s'adressent à des personnes fragiles, exclues ou isolées qui peuvent difficilement faire valoir leurs droits.

Nos valeurs fondamentales

- **Accueil Inconditionnel**
 - ✓ Proposition d'un soutien et d'un accompagnement indépendamment de toute considération religieuse, d'origine, de genre, d'opinions,
 - ✓ Absence de jugement de valeur : proscrire les préjugés et les discriminations,
 - ✓ Droits et devoirs de la personne : assurer la protection et la promotion des droits fondamentaux.
- **Autonomie et Participation**
 - ✓ Autonomie : encourager l'indépendance et l'initiative des personnes,
 - ✓ Participation et pouvoir d'agir pour soi et dans la société,
 - ✓ Promotion de la personne : soutenir la croissance et le développement personnel,
 - ✓ Inclusion sociale : acceptation et intégration de tous dans la société ; égalité, dignité, droit à la différence.

- **Militantisme**
 - ✓ Transformation sociale : promouvoir une société qui éradique la pauvreté et l'exclusion ; encourager les changements positifs et progressifs de la société qui vont dans ce sens,
 - ✓ Justice sociale : assurer l'équité et l'égalité des opportunités et des droits pour tous, et prévenir les exclusions,
 - ✓ Savoir défendre, dans une approche constructive, les valeurs et les principes d'action.
- **Tolérance et Respect**
 - ✓ Laïcité : vivre ensemble dans un esprit de tolérance indépendamment des croyances ou des non-croyances des personnes,
 - ✓ Respect et Dignité : reconnaître la valeur et la dignité inhérente à chaque individu ; respecter et être respecté,
 - ✓ Ethique : maintenir des principes moraux et des normes de conduite.
- **La Force du Collectif**, constitué par tous les acteurs de l'Association :
 - ✓ La solidarité et la fraternité pour promouvoir l'unité et le soutien mutuel entre les personnes,
 - ✓ L'entraide et la complémentarité de multiples acteurs pour venir en aide aux personnes en difficulté,
 - ✓ Le soutien aux liens et solidarités naturelles : familles, amis, entourage et pair-aidance,
 - ✓ La force des collaborations partenariales avec les autres acteurs de la lutte contre les exclusions et de l'accompagnement des personnes.



La Gouvernance

C'est dans la complémentarité des différents acteurs et dans le respect de la place de chacun qu'Entraide et Solidarités agit pour permettre à toute personne en situation de fragilité de trouver sa place dans la société. Le fonctionnement associatif vise à :

- Permettre la contribution de chacun au développement de réflexions et d'actions destinées à améliorer la situation des personnes accompagnées,
- Consulter les bénévoles, les adhérents, les salariés et les personnes accompagnées quant aux choix et aux moyens d'action.
- Faciliter le travail en équipe et transverse, pour mener à bien les projets,
- Communiquer en permanence et à toutes les étapes,
- Encourager une vision prospective.

Le fonctionnement

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Organe élu par l'assemblée générale "Parlement". Il définit les orientations politiques et stratégiques et en contrôle l'exécution.

DIRECTION GÉNÉRALE

Exécutif opérationnel par délégation.

PÔLES

Représentation des grandes fonctions opérationnelles de l'Association.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Organe décisionnel statutaire, composé des adhérents qui portent et incarnent les valeurs.

BUREAU

Exécutif de l'Association, composé de la présidence, de la direction générale et des administrateurs élus.

COMITÉ DE DIRECTION

Instance de direction, constituée des directions de pôles et de la direction générale. Il assure la transversalité des actions.



BÉNÉVOLES

Agissent au plus près des personnes, soit aux côtés des professionnels, soit sur des activités non financées par des politiques publiques.

STAGIAIRES ET VOLONTAIRES EN SERVICES CIVIQUES

Interviennent aux côtés des salariés qui participent à leur formation.

COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE

Instance de concertation avec les salarié-e-s

6 COMMISSIONS

Instances transversales composées d'administratrices-teurs et de professionnel-les.

PROFESSIONNELS SALARIÉS

Mettent en œuvre les missions pour lesquelles l'Association est financée.

CONSEILS DE VIE SOCIALE

Instances qui réunissent les personnes concernées, les professionnels et des bénévoles.

GROUPES "PROSPECTIVES"

Créés en tant que de besoins, composés de professionnels et de bénévoles.

1- Répondre aux besoins exprimés de toute personne en situation d'exclusion

L'exclusion porte atteinte à la dignité et à l'intégrité la personne ; le processus d'insertion est souvent long et incertain. Il est donc essentiel de développer des actions de prévention contre toute forme d'exclusion. Entraide et Solidarités intervient dans plusieurs domaines : accès au savoir, formation, santé, hébergement, logement, insertion sociale et professionnelle, prévention des violences conjugales et de la récidive sous toutes ses formes.

Entraide et Solidarités s'engage donc à répondre aux besoins élémentaires des personnes : se nourrir, se loger, se soigner, se former, travailler. Elle met en œuvre des actions permettant de retrouver de la dignité et d'accéder aux droits fondamentaux :

- Accueillir toute personne sans discrimination,
- Aller vers les personnes ayant des difficultés à accéder à leurs droits,
- Travailler avec un réseau de partenaires pour soutenir ses actions.

Cette approche permet un accompagnement global et intégré pour faciliter l'insertion des personnes.

2-Développer le pouvoir d'agir et valoriser l'expression des personnes en situation d'exclusion

L'action d'Entraide et Solidarités repose sur l'écoute des personnes en situation d'exclusion, afin qu'elles puissent, elles-mêmes, défendre leurs droits et définir leur projet de vie. Chaque personne possède des potentialités qui lui permettent d'être actrice de son propre changement. Cette conviction amène les différents intervenants à passer d'une logique de réparation à une logique de développement.

Cette mission est sans doute la plus fondamentale, car elle permet à toute personne de découvrir ou redécouvrir ses capacités, de construire ou reconstruire des repères et des codes culturels et sociaux, et de retrouver confiance pour viser son autonomie et s'intégrer dans la société.

L'Association soutient cette parole en sensibilisant le grand public et les autorités afin qu'elle soit entendue et prise en compte.

3- Affirmer un ancrage militant au cœur du territoire

Entraide et Solidarités s'engage à jouer un rôle actif et co-responsable. Dans le cadre de la mise en œuvre des politiques publiques, elle propose des adaptations ou des innovations nécessaires. Elle interroge la pertinence des critères et des indicateurs d'évaluation, veille à l'évolution des politiques publiques, répond aux besoins des personnes accompagnées, et participe, si nécessaire, à des actions de plaidoyer.

Dans ses missions, Entraide et Solidarités développe et s'implique dans un réseau de partenaires. Elle souhaite mettre en synergie les différentes compétences et observations du territoire afin de garantir la complémentarité et la cohérence des actions, pour un accompagnement global de la personne, sans rupture.

L'ambition stratégique d'Entraide et Solidarités pour les années 2026-30

1- Favoriser une démarche commune de l'ensemble des acteurs et ainsi promouvoir le respect de la personne et la dignité de l'Être Humain

Engagement n°1 - Répondre à la diversité des besoins des personnes concernées :

- S'assurer de la pertinence et de l'adaptabilité des dispositifs,
- Renforcer l'Aller-Vers,
- S'adapter aux évolutions extérieures dans le respect de nos valeurs.

Engagement n°2 - Consolider et développer les partenariats :

- Pour un accompagnement global,
- Tourné vers le droit commun,
- En limitant les ruptures de parcours.

Engagement n°3 - Sécuriser le parcours des personnes concernées en mettant en œuvre des mesures :

- Pour éviter les retours en arrière et les schémas de répétitions,
- Pour prévenir les ruptures d'accompagnement,
- Pour répondre aux nouvelles vulnérabilités.

Engagement n°4 - Promouvoir le bénévolat car :

- Le bénévolat est un pilier majeur de notre Association,
- Il permet aux bénévoles d'être acteurs de l'inclusion sociale,
- Les bénévoles participent à la vie de la société et font connaître la réalité de la pauvreté.

Engagement n°5 - Mobiliser le potentiel de l'Association au service des personnes concernées :

- Favoriser les synergies entre tous les acteurs et les services,
- Veiller à la qualité de vie et des conditions de travail des salariés,
- Veiller à la qualité de vie et des conditions d'intervention des bénévoles.

2- Renforcer l'agilité d'Entraide et Solidarités et déployer ses capacités d'adaptation au profit des personnes concernées

Engagement n°6 - Valoriser nos savoirs faire et la connaissance que l'on a des besoins :

- Des personnes en situation de précarité,
- Des territoires,

Et utiliser ces connaissances et ces savoirs faire pour concevoir et proposer des projets.

Engagement n°7 - Renforcer la méthodologie de projet pour :

- Mieux anticiper,
- S'assurer de l'efficacité de nos actions et innover,
- Améliorer en continu,
- Capitaliser sur nos résultats.

Engagement n°8 - Faire d'Entraide et Solidarités un acteur de référence :

- Affirmer et faire valoir nos valeurs,
- Renforcer notre militantisme,
- Faire reconnaître nos compétences et notre capacité d'adaptation,
- Afficher notre indépendance.

Engagement n°9 - Renforcer et pérenniser notre Association :

- Identifier les risques et les opportunités,
- Être en veille et s'adapter aux évolutions,
- Pratiquer un management participatif à tous les niveaux,
- Diversifier les sources de financement pour limiter notre dépendance.

Engagement n°10 - Prendre en compte la transition écologique et sociale dans toutes nos actions :

- Par les salariés,
- Par les adhérents et bénévoles,
- Par les personnes concernées.

Le plan stratégique est la déclinaison opérationnelle de ces 10 engagements. Il met en œuvre notre ambition associative par l'identification d'actions concrètes à réaliser sur toute la durée du Projet Associatif.